



Charte culturelle Aérothèque Marie Marvingt

La présente charte est un document cadre visant à formaliser notre politique en matière d'action culturelle et à fixer les limites de notre intervention.

Missions et objectifs de l'action culturelle

- Accompagner et enrichir les enseignements de l'ISAE-SUPAERO et participer à leur valorisation,
- Valoriser les initiatives et travaux des étudiants,
- Promouvoir la transversalité au sein des différents services ou départements de l'ISAE-SUPAERO,
- Proposer une ouverture sur la création artistique,
- Promouvoir la culture, les œuvres, les auteurs et le patrimoine,
- Promouvoir la pratique de la lecture au sein de l'établissement,
- Favoriser les échanges, la rencontre, la curiosité,
- Valoriser les collections de la bibliothèque et participer à son rayonnement

Les principes de programmation

L'Aérothèque est ouverte à toutes les formes d'actions (visites guidées, expositions, conférences, ateliers, débats, rencontres, concerts, spectacles, lectures ...) dans la mesure où elles s'inscrivent dans les objectifs définis.

Une programmation élaborée par l'équipe de l'Aérothèque est proposée de façon mensuelle et fait l'objet d'un affichage à l'entrée de l'Aérothèque.

Partenariats

- Etudiants et personnel
- Clubs étudiants et associations de l'ISAE-SUPAERO
- Partenaires institutionnels ou privés

Publics cibles

Le public ciblé est celui de la communauté de l'ISAE-SUPAERO : étudiants, enseignants-chercheurs, personnel administratif, vacataires et alumni.

L'Aérothèque étant ouverte à tout public, l'action culturelle de l'Aérothèque peut également s'adresser à un public extra-universitaire (professionnels, collégiens et lycéens) ainsi qu'au grand public (La Journées Portes Ouvertes).

Aérothèque Marie Marvingt



Moyens et mise en œuvre technique

L'Aérothèque met à disposition ses locaux et son matériel pour accueillir les évènements :

- ses espaces ouverts au public
- mobilier
- micro
- grilles d'exposition
- écrans mobiles
- cimaises murales et crochets

Dans le cadre d'une exposition, l'exposant procédera lui-même à la mise en place de ses oeuvres ainsi qu'à leur enlèvement.

Certaines actions peuvent nécessiter la signature de conventions de partenariat et d'engagements financiers pris en charge par l'Aérothèque ou par le service/département demandeur.

L'ISAE-SUPAERO couvre l'ensemble des manifestations organisées par une assurance responsabilité civile.

Communication

La promotion des actions culturelles est réalisée par la chargée de communication de l'Aérothèque :

- Conception des supports de com (affiche, marque-pages, flyers, cartes d'invitations)
- Diffusion interne, par mail ou via l'intranet aux usagers de l'ISAE, Instagram

Archivage

Une campagne photos (dans le cadre d'expositions) est réalisée par le service de la COM.

Les documents de communication, vidéos ou photos sont archivés sur Idol.

Evaluation

- Critères quantitatifs (nombre d'évènements, partenaires etc.)
- Critères qualitatifs (déroulement, ambiance, difficultés rencontrées)
- Enquêtes de satisfaction